



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/42/140
S/18716

23 février 1987

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-deuxième session

Points 24, 73, 131, 133 et 140

de la liste préliminaire*

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA

DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT

DE LA SECURITE INTERNATIONALE

REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS

ENTRE ETATS

RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR LE

RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DU

PRINCIPE DU NON-RECOURS A LA FORCE

DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON

VOISINAGE ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-deuxième année

Lettre datée du 23 février 1987, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour information, un appel daté du 18 février 1987 lancé par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique à la République socialiste du Viet Nam et à l'Union des Républiques socialistes soviétiques pour qu'elles acceptent sa proposition de paix en huit points en faveur d'un règlement politique du problème kampuchéen.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 24, 73, 131, 133 et 140 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) THIOUNN Prasith

* A/42/50.

ANNEXE

Appel daté du 18 février 1987, lancé par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique à la République socialiste du Viet Nam et à l'Union des Républiques socialistes soviétiques pour qu'elles acceptent sa proposition de paix en huit points en faveur d'un règlement politique du problème kampuchéen

A la suite de délibérations approfondies, S. A. R. Samdech NORODOM SIHANOUK, Président du Kampuchea démocratique, S. E. SON SANN, Premier Ministre du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et S. E. KHIEU SAMPHAN, Vice-Président du Kampuchea démocratique chargé des affaires étrangères, ont décidé au nom du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique de lancer l'appel ci-après à la République socialiste du Viet Nam et à l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Le Kampuchea est un petit pays, tant par la superficie que par la population. Le peuple kampuchéen ne veut pas la guerre. Il souhaite seulement vivre en paix à l'intérieur des frontières actuelles du pays, et entretenir de bonnes relations avec tous les pays, proches ou lointains, sur la base des principes d'égalité, de respect mutuel et de réciprocité des avantages. Il a toutefois été obligé de lutter pour défendre son territoire et assurer la survie de la nation, menacée par l'agression de la République socialiste du Viet Nam. Bien qu'ayant souffert de cette guerre très meurtrière et dévastatrice, il n'a ménagé aucun effort pour rechercher une solution politique au problème kampuchéen, en pleine conformité avec les résolutions adoptées à ce sujet par l'Assemblée générale des Nations Unies ces huit dernières années.

La proposition de paix en huit points annoncée officiellement le 17 mars 1986 par S. A. R. Samdech NORODOM SIHANOUK au nom du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique témoigne de la sincérité et de la bonne volonté du peuple kampuchéen.

Dans son discours du 20 octobre 1986 devant l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies réunie lors de sa quarante et unième session, S. A. R. Samdech NORODOM SIHANOUK, Président du Kampuchea démocratique, a clairement souligné l'esprit de sincérité et de bonne volonté dans lequel son gouvernement a avancé sa proposition de paix en huit points, et ce dans les termes suivants :

Cette proposition témoigne de notre magnanimité, de l'ampleur de nos concessions, de notre modération et de notre esprit de conciliation envers tous les Cambodgiens, quelle que soit la tendance à laquelle ils appartiennent et envers le Viet Nam, notre agresseur. Elle constitue notre Charte nationale, maintenant et pour l'avenir. Il appartient au seul Viet Nam d'accepter de mettre un terme à son invasion et à son occupation, de retirer toutes ses forces du Kampuchea et d'ouvrir ainsi la voie à la participation du Groupe Heng Samrin (qu'il a créé et maintenu par la force à Phnom Penh) à un gouvernement kampuchéen quadripartite de coalition, qui organisera des élections générales libres, sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies. Ce n'est que du Viet Nam que dépend le rétablissement entre nos deux pays, voisins pour l'éternité, de relations sincères d'amitié et de

coopération fondées sur les cinq principes de la coexistence pacifique, sur l'égalité, le respect mutuel et la réciprocité des avantages.

Ces huit dernières années, l'occupation militaire du Kampuchea par le Viet Nam a causé, de toute évidence, des souffrances et des douleurs incommensurables au peuple kampuchéen et a apporté ruine et dévastation au Kampuchea et au pays et au peuple vietnamiens. L'économie vietnamienne se trouve depuis plusieurs années dans une situation catastrophique et aucun indice ne permet de penser qu'elle pourra trouver la voie du redressement. Les conditions de vie du peuple vietnamien ont lourdement pâti du conflit et se sont aggravées d'année en année, au point de causer une grave scission dans les organes dirigeants vietnamiens, à tous les échelons, au sein du parti, des organes d'Etat et de l'armée. Cette scission a complètement paralysé le parti, le Gouvernement et l'armée vietnamiens. Sur le plan international, la République socialiste du Viet Nam a perdu son prestige et souffre d'un isolement croissant, à cause de la politique d'agression menée contre le Kampuchea et de l'enlèvement de ses forces d'occupation. Il est manifeste que la République socialiste du Viet Nam ne pourra jamais surmonter la situation désespérée dans laquelle elle se trouve, aussi bien sur le champ de bataille kampuchéen que sur le plan intérieur, tant qu'elle continuera à occuper militairement le Kampuchea. En fait, les ruines et les dévastations s'accumuleront et les difficultés ne feront qu'empirer.

C'est pourquoi le peuple kampuchéen et le Gouvernement de coalition demandent au peuple et aux nouveaux dirigeants vietnamiens de mettre fin à l'occupation militaire du Kampuchea et d'accepter leur proposition de paix en huit points en vue d'un règlement politique du problème kampuchéen. Ce faisant, la République socialiste du Viet Nam ne perdra pas la face. En effet,

- 1. Elle bénéficiera de délais lui permettant de retirer ses forces du Kampuchea en bon ordre et dans des conditions de sécurité;**
- 2. Elle aura le temps de regrouper ses protégés au Kampuchea. Non seulement ils ne feront pas l'objet de représailles, mais encore ils participeront, dans le cadre de la politique de réconciliation et d'union nationale, à un gouvernement de coalition quadripartite qui aura pour tâche d'organiser des élections libres, sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies;**
- 3. Nos deux pays réinstaureront de bonnes relations en concluant un traité d'amitié, de coopération et de non-agression;**
- 4. Le Kampuchea ne demandera pas de dommages de guerre.**

En outre, il ne fait aucun doute que tous les pays de l'Asie du Sud-Est, de la région de l'Asie-Pacifique et du monde entier acclameront la République socialiste du Viet Nam pour s'être retirée du Kampuchea et seront tout disposés à lui fournir une assistance pour son redressement économique et sa reconstruction nationale. Sa sécurité ne sera nullement menacée. Le Viet Nam jouira pleinement de la paix et de la sécurité et de l'estime de la communauté internationale. Ainsi, toutes les conditions nécessaires à une reconstruction nationale rapide, à laquelle contribueront les 60 millions de Vietnamiens et la communauté mondiale, pays de l'Est comme pays occidentaux, seront installées.

Le peuple kampuchéen et le Gouvernement de coalition lancent également un appel à l'Union soviétique pour qu'elle cesse de fournir une assistance au Viet Nam dans son occupation du Kampuchea et pour qu'elle use de son influence pour le persuader de se retirer du Kampuchea. Ce faisant, l'URSS, outre de garantir ses intérêts dans la région, les renforcerait et les accroîtrait dans les domaines économique, politique et diplomatique. Loin de perdre ses vieux amis, elle en gagnerait de nouveaux en Asie du Sud-Est et dans le monde. Ses intérêts en Asie du Sud-Est et dans la région de l'Asie-Pacifique ne seraient pas mis en question de toutes parts, comme c'est le cas aujourd'hui. Une telle attitude, témoignage manifeste de pacifisme, ne lui vaudrait que des acclamations.

Une solution pacifique du problème kampuchéen, fondée sur la proposition en huit points du Gouvernement de coalition, rétablira un Kampuchea indépendant, uni, pacifique, neutre et non aligné, sur le territoire duquel aucune base militaire étrangère ne sera implantée. Ainsi, l'équilibre du pouvoir indispensable à la stabilité de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie-Pacifique sera restauré. Une telle solution serait donc de l'intérêt de tous.

En revanche, à quoi aboutirait une prolongation de la guerre d'agression au Kampuchea? Le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique invite la République socialiste du Viet Nam et l'URSS à réfléchir à cette question. Il leur demande de répondre favorablement à l'amitié sincère et à l'appel juste et raisonnable lancé par le peuple kampuchéen et par la majorité écrasante des peuples et gouvernements du monde entier, en acceptant sa proposition de paix en huit points.

Le Vice-Président du
Kampuchea démocratique
chargé des affaires
étrangères,

(Signé) KHIEU SAMPHAN

Le Président du Kampuchea
démocratique,

(Signé) Samdech NORODOM SIHANOUK

Le Premier Ministre du
Gouvernement de
coalition du Kampuchea
démocratique,

(Signé) SON SANN

